Nous sommes prêts à partir

publié le mardi 10 mai 2011

Le Comité de pilotage de la Flottille de la Liberté 2 vient de conclure la réunion organisée à Paris, quelques semaines avant le départ prévu de la flottille pour Gaza.

La Flottille de la Liberté 2 partira dans la troisième semaine de juin 201. Les navires prendront la mer à partir de plusieurs ports européens, dont Marseille. Nous avons la satisfaction d'annoncer qu'un bateau suisse/allemand se joindra à notre flottille. En 2010 le Bundestag a voté une résolution demandant la fin du blocus de la bande de Gaza. Nombre de nos gouvernements respectifs ont dit la même chose. La Commission du Comité des Droits de l'Homme des Nations unies qui a enquêté sur l'attaque de la flottille en 2010 a déclaré le blocus de la bande de Gaza illégal. De même le Comité international de la Croix Rouge a proclamé qu'Israël doit mettre fin au blocus illégal de Gaza. Pourtant Israël continue à se moquer du droit international et à ignorer la volonté de la communauté internationale.

Il n'existe aucune action diplomatique énergique pour faire appliquer le droit international et défendre les droits humains des Palestiniens. Aussi la Flottille de la Liberté doit-elle prendre la mer et nous appelons à d'autres actions pour mettre fin à l'impunité d'Israël.

Le nouveau gouvernement égyptien a annoncé sa décision d'ouvrir Rafah et ceci est encourageant. Cependant, tout comme les Egyptiens de la place Tahrir refusaient d'accepter autre chose que le départ de l'ancien régime, nous devons refuser autre chose que la fin totale du blocus illégal de Gaza ou de toutes les autres formes que prend l'occupation de la Palestine par Israël.

Dans une semaine, les Palestiniens marqueront les 63 ans de la Nakba, le début de la dépossession du peuple palestinien. Le mois prochain marquera les 44 ans de l'occupation de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, dont Jérusalem. Et juillet verra le quatrième anniversaire du blocus quasi hermétique de Gaza. La question n'est plus pourquoi nous allons tenter de briser le blocus mais pourquoi il faut tant de temps à la communauté internationale pour agir.

Nous appelons la communauté des Etats et des peuples du monde entier à soutenir le droit international en Palestine et à apporter leur soutien à la Flottille.

Demain des membres du Comité de pilotage se rendront à Strasbourg pour y rencontrer des membres du parlement européen afin de leur présenter la flottille et de solliciter leur soutien actif. De ce jour et jusqu'au jour du départ, les membres de la flottille rencontreront leurs responsables, les Nations unies et les organisations internationales afin d'obtenir leur soutien pour cette action citoyenne internationale qui vise à mettre un terme au blocus criminel de la bande de Gaza.

Paris, le 9 mai 2011

www.freedomflottilla.eu

www.unbateaupourgaza.fr